

# Organisation de l'accueil du patient en situation épidémique au cabinet du professionnel de santé ou dans une pharmacie d'officine

Les consultations en cabinet doivent être organisées afin de limiter le croisement ou le regroupement des patients malades COVID-19 et non malades COVID-19.

**Pour assurer l'accueil des patients, pendant l'épidémie de COVID-19, l'organisation du cabinet ou de la pharmacie d'officine doit être, dans la mesure du possible, la suivante :**

## → Organiser la salle d'attente ou d'accueil

- En supprimant le mobilier et les objets non décontaminables (journaux, livres, jouets...)
- En instaurant une distance d'environ 1m50 entre les patients et en ne gardant que le mobilier utile (ex : chaises)

## → Mettre dans la salle d'attente ou à l'accueil

- Une signalétique informative sur les mesures barrières (affiches disponibles sur le site du Ministère de la santé) et mettre à disposition un masque chirurgical au patient qui n'en porterait pas, ou si celui-ci est souillé ou mouillé
- Information du port du masque par tous les patients
- Un distributeur de **solution hydro-alcoolique** pour l'hygiène des mains
- Des distributeurs de **mouchoirs** à usage unique ;
- Des **poubelles** équipées d'un sac avec ou sans couvercle, et si couvercle munies d'une commande au pied
- Le point d'eau des sanitaires sera équipé de **savon liquide et de serviettes à usage unique** (présence d'une affiche sur l'hygiène des mains).

## → Conduite à tenir au cabinet

- Privilégier les rendez-vous par télémedecine si possible
- Organiser la fluidité des consultations afin d'éviter le croisement de patient en salle d'attente

## → Entretenir les surfaces

- **Nettoyer et désinfecter** la salle d'attente et les banques d'accueil de manière biquotidienne;
  - employer un détergent-désinfectant virucide (norme NF 14476) pour les surfaces hautes
  - les éviers, lavabos et WC (cuvettes et chasse d'eau), pourront être désinfectés avec le même détergent-désinfectant ou à l'eau de javel diluée (selon recommandation du fabricant), après une détergence. Pour ces opérations privilégier l'utilisation de gants à usage unique (suivi obligatoirement d'une hygiène des mains par friction hydro-alcoolique au retrait des gants).
- Porter une attention particulière aux **surfaces en contact direct** avec le malade (table d'examen, poignées de porte, meubles...);
- **Aérer** largement et fréquemment les locaux (cabinet, salles d'attente et salle de consultation) (par exemple : 10 min deux fois par jour).

## → La tenue de travail

- Changer la tenue de travail quotidiennement. Lors du lavage, choisissez un cycle à 60°C d'une durée minimale de 30 minutes.

## → Les déchets

- Les déchets (masques et mouchoirs usagés), doivent être éliminés par la filière DASRI, ou par défaut en filière habituelle. *HCSP reprise dans le MINSANTE n° 207 "éliminées dans le circuit des ordures ménagères dans un double sac, après un stockage de 24 heures".*